



Les Ponts de Cé, le 24 novembre 2016

Destinataires :

**Mesdames et Messieurs les Présidents des
clubs GAM de Maine et Loire**

Objet : RECYCLAGE Juges Niveau 1 et 2 GAM

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Comité Départemental organise une **session de recyclage OBLIGATOIRE Juge Niveau 1 et 2 GAM** qui se déroulera sur une demi-journée :

- **Samedi 28 janvier 2017, de 9h00 à 12h30**
[Amphi du Lycée Jean Bodin](#)
Avenue de l'Europe 49130 LES PONTS DE CE
(Accès par le portail blanc à droite du parking)

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'être recyclé pour pouvoir juger.
Tout juge non recyclé ne sera pas accepté sur les compétitions et le club se verra infligé une pénalité pour absence de juge.

Merci de bien vouloir inscrire les juges qui y participeront [via ce formulaire](#).

Dans l'attente de vos réponses, recevez nos salutations amicales et sportives.

Le Président
Pascal BRUN

La DTG
Yasmina FOURNIER